



Les questions écrites et réponses apportées, reprises ci-dessous, ne sont pas traduites. / *De schriftelijke vragen en antwoorden hieronder zijn niet vertaald.*

Aménagement du territoire [Margriet Minet]

Bonjour, j'aimerais savoir pourquoi la haie qui séparait les terrasses des cafétérias de l'avenue de la Sauvagine a été supprimée. Nous sommes maintenant en contact direct avec le bruit du trafic et la pollution de cette avenue. Quel dommage !

L'ancienne haie a été retirée dans le cadre des travaux de rénovation de la place Keym. À cet endroit, un nouvel abribus a été mis en place par la STIB et des arceaux à vélos devraient encore y être placés. La végétation sur la nouvelle place n'est pas en reste par la création de nombreux espaces verts. D'ailleurs, un grand parterre de fleurs viendra en partie remplacer la haie. Les plantations définitives seront faites à la période adéquate, à savoir entre fin octobre et début novembre.

Aménagement du territoire [J-Ph. Caufriez]

Bonjour, je voudrais savoir si les trottoirs défoncés rue Gratès par les nombreux camions des travaux vont être réparés. Je voudrais également savoir si la rue de la Malle Poste peut être placée à sens unique inversée. En effet, les camions se retrouvent soit bloqués au coin Gratès et passe sur les trottoirs (où se trouvent les canalisations d'eaux). Cela concerne autant les nombreux camions porte-conteneurs et autre camions de livraisons. Je voudrais avoir des infos sur les accès futurs depuis la place Keym vers la rue de la Malle Poste.

Les trottoirs de la rue Gratès sont en mauvais état surtout en raison des racines d'arbre. La voirie, trottoirs compris, devrait être entièrement refaite, une fois que le réseau d'égouttage sera rénové. Le plan de signalisation actuel, lié à la dernière phase des travaux, a été validé par l'entrepreneur, le service Mobilité et la Police : aucun changement à court terme ne sera fait. Par contre, une fois les travaux terminés, la rue de la Malle Poste sera mise dans le même sens qu'avant, à savoir sens unique de la rue du Bien-Faire à la rue Gratès. Le futur plan de circulation de la place adaptera les mêmes cheminements automobiles qu'avant les travaux, à savoir : entrée sur la place via l'avenue de la Sauvagine, la rue Gratès et la rue du Roitelet ; sortie via les rues du Loutrier, du Bien-Faire et Vander Elst. Seul changement : le bas de la rue du Roitelet sera mis à sens unique pour permettre un accès plus aisé et sécurisé au parking souterrain. Il ne sera donc plus possible de rejoindre le parking depuis la place.

Éclairage [Mireille Vuylstekker]

Je propose qu'on diminue - voire qu'on supprime - à partir de 23 heures jusqu'à 6 heures (comme en France dans villages et les rues des villes) l'éclairage public de l'avenue Léopold Wiener, qui n'est certainement pas un axe principal et pourtant est particulièrement éclairé. L'obscurité me manque la nuit dans ce quartier pourtant tranquille. Il faut systématiquement des rideaux occultants pour dormir. Quand aurons-nous droit à une vraie nuit ? Pensons



également à l'économie d'énergie. Regardez une carte de la planète la nuit, on y voit éclairés les goinfres en éclairage public : très grandes villes du monde, certaines industries et... toute la surface de la Belgique ! Et si on donnait l'exemple à Watermael Boitsfort ?

Sibelga remplace petit à petit tous les luminaires de la Commune par des lampes « dimmables », pour permettre que l'intensité de l'éclairage puisse être modifiée selon les besoins. Ces nouvelles ampoules consomment très peu d'énergie. Une fois que toute la Commune sera couverte, Sibelga envisage comme vous le proposez de baisser l'intensité lumineuse entre 23h et 6h. Nous avons fait un test il y a quelques mois au Coin du Balai, qui s'est avéré concluant.

Élection [Joseph Servotte]

Pour permettre aux résidents des maisons de repos d'exercer leur droit de vote, il serait utile de prévoir des bureaux de vote dans ces institutions. Suite aux élections du 09/06/2024, on pourrait avoir une vue claire du nombre de ces personnes qui n'ont pas participé aux élections.

Nous avons 9 sites électoraux (la plupart se situent dans les écoles, à la gare, à la Maison Haute, à Boitsfort-Centre et à la résidence du CPAS). Il y a au total 24 bureaux de vote qui peuvent accueillir entre minimum 150 électeurs et maximum 800, comme le prévoit la loi. Chaque bureau de vote est composé de 6 isolements (avec des machines à voter) dont un est réservé aux PMR (la tablette plus basse). Les 9 sites sont accessibles aux PMR (obligation légale).

L'augmentation du nombre des sites électoraux en tenant compte des différentes maisons de repos situées sur la commune serait évidemment positive mais supposerait l'acquisition de matériel de vote et d'isolements supplémentaires ainsi qu'une surcharge des prestations des services communaux et la désignation de nouveaux membres de bureaux de vote. N'oublions pas les questions de sécurité, de gestion du flux et les capacités d'accueil des nouveaux bureaux de vote éventuels.

À ce jour, l'administration communale ne peut malheureusement pas se permettre d'ouvrir d'autres sites électoraux.

Espaces verts [Stéphanie Mouton]

Bonjour, est-il possible d'avoir des contrôles réguliers à la promenade verte car ce n'est presque plus une promenade au vu de tous les vélos qui sonnent pour faire bouger les promeneurs, des vélos classiques et électriques qui y roulent trop vite. Il y a même des motos, des mobylettes et des trottinettes électriques qui roulent parfois plus vite qu'une voiture sur la route. C'est une promenade et pas une route. En plus beaucoup de personnes n'attachent pas leur chien en laisse. Tout le monde n'aime pas les chiens et certains enfants peuvent avoir peur. Alors qu'il est obligatoire de les attacher. Mais pour cela il faut des contrôles. Pour finir, lorsqu'il fait beau, il y a souvent des gens qui squattent le parc pour écouter de la musique forte, boivent, crient et même parfois jusque dans la nuit. Merci.



La promenade verte ne se situe pas sur le territoire de Watermael-Boitsfort. Elle est gérée par Bruxelles Environnement. Les vélos classiques et électriques ainsi que les trottinettes sont autorisés ; par contre les voitures et mobylettes n'y ont pas accès. Peut-être est-ce au parc de la Héronnière que vous faites allusion ? Là aussi les vélos et trottinettes sont admis. Au sein de ce parc, se trouve un espace pour chien sans laisse ; en dehors de cette zone, les chiens comme ailleurs, doivent être tenus en laisse. Pour toute remarque concernant ce parc, prenez contact avec Bruxelles Environnement : info@environnement.brussels ou 02.775.75.75. Pendant les heures de surveillance, adressez-vous directement aux gardiennes ou gardiens de parc. Le cas échéant, pour tapage nocturne ou diurne, téléphonez à la police de la zone Watermael-Boitsfort / Uccle / Auderghem au 02.563.96.39.

Mobilité [Tara Connolly]

La commune envisage-t-elle un plan d'investissement pour améliorer les trottoirs? Ils sont cassés, trop étroits et manquent de rampes. Les trottoirs sont fréquemment encombrés de sacs poubelles, de panneaux de stationnement, de voitures garées, de crottes de chien, de buissons envahis, etc. Les problèmes alertés via l'outil Fixmystreet ne semblent pas être résolus. Certains sont là depuis des années! De plus, il semble que lors de la réalisation des travaux, on ne prête pas suffisamment attention aux trottoirs. Les travaux de la rue de Pêcherries n'ont apporté quasiment aucune amélioration aux trottoirs. Pourquoi le trottoir n'a-t-il pas été étendu à 2 mètres de largeur conformément à la nouvelle loi bruxelloise ? Les trottoirs sont un espace utilisé par tous, y compris les jeunes enfants, les accompagnants poussant des poussettes, les jeunes enfants à vélo (je rappelle que jusqu'à 10 ans, les enfants ont le droit de circuler à vélo sur le trottoir) et les personnes à mobilité réduite.

La Commune a en charge 140 km de trottoirs (et donc 70km de rue !), ce qui est compliqué à rénover et entretenir. Nous parons au plus pressé avec un budget annuel de l'ordre de 3 millions d'euros (subsides compris). À titre de comparaison, la seule rénovation du 3^e tronçon de l'avenue Van Becelaere a coûté 800.000 €. Certains trottoirs ont déjà été refaits : rue L. Vandervelde, avenue E. Van Becelaere, rue de l'Élan, rue Middelbourg, une partie de la rue de Visée... D'autres sont en cours, comme la place Keym, et quatre voiries au Logis-Floréal. Et d'autres attendent leur tour. Nous sommes conscients que de nombreux trottoirs devraient être rénovés... Un plan Trottoirs est nécessaire et les budgets doivent suivre. Pour le moment, nous identifions au jour le jour les réparations ponctuelles à effectuer. Celles-ci se font au fur et à mesure, et en fonction du budget alloué chaque année.

Concernant plus précisément les travaux de la rue des Pêcherries, le but premier était avant tout de stabiliser et sécuriser la voirie pour pouvoir y refaire passer l'ensemble du trafic, y compris le bus. Ces travaux étaient urgents. Conjointement avec la commune d'Auderghem, il avait été décidé d'aller au plus vite sans faire de travaux qui nécessitaient un permis d'urbanisme. Pendant les travaux, suite à un changement de règlement régional, il nous a été demandé d'introduire un dossier de demande de permis d'urbanisme pour l'ensemble des travaux. Dès lors, nous avons introduit un permis pour régulariser l'asphaltage : nous en avons profité pour ajouter quelques aménagements de sécurité au carrefour (plateaux et oreilles de trottoir). Refaire les trottoirs de la rue des Pêcherries aurait nécessité dès le départ une demande de permis d'urbanisme et aurait retardé la mise en œuvre de ces travaux urgents de consolidation, et aurait coûté très cher. En cas d'élargissement des trottoirs, un



projet d'aménagement plus global doit être réfléchi avec un sens unique d'un côté ou de l'autre, des pistes cyclables... Les ingénieurs en charge du chantier de la rue des Pêcheries ont dessiné leur profil de voirie de manière à pouvoir faire un trottoir plus large à l'avenir, si un projet voit le jour.

Mobilité [Miguel Carvalho]

Où en sont les discussions concernant le tracé du futur tram 95? Faire passer un tram dans les petites rues de Boisfort seraient un non sens complet. Je pose cette question car le bourgmestre n'écoutant que lui et non ses citoyens voulait pousser pour que le tram passe à travers la commune

Il y a deux ans, il était question de « tramifier » le bus 95 ; un comité d'accompagnement avait été mis sur pied par la STIB avec les communes concernées. La Commune avait réagi au projet qui prévoyait que ce tram s'arrête à Ixelles. Nous avions demandé qu'il n'y ait pas de « rupture de charge » et de prolonger le trajet jusqu'à Wiener. Nous avons également insisté pour qu'une étude de faisabilité soit faite. Cette étude a démontré que techniquement réaliser ce projet était difficile, en raison de la présence de ponts, d'arbres, de rues étroites et de zones classées. La commune d'Ixelles s'est montrée également défavorable à ce projet ; finalement, à ce stade, la STIB a décidé de mettre le projet au frigo.

Mobilité [Margriet Minet]

Bonjour, Les camions qui descendent ma petite rue des Touristes montent systématiquement à la hauteur de ma maison (16) sur le trottoir en endommageant celui-ci. J'aimerais savoir qui va me dédommager ou réparer mon trottoir ? J'ajoute que les SUV de plus en plus nombreuses prennent plus de place en largeur ce qui incite encore plus ces comportements dangereux pour les piétons et en particulier les enfants nombreux à jouer sur ce côté du trottoir. Merci pour votre réponse.

La solution pour éviter que des véhicules ne se garent sur les trottoirs ou ne montent dessus est de mettre des potelets quand ceci est réalisable, et/ou augmenter les sanctions. Nous retenons la problématique : nous allons l'analyser en Polutra (qui est la cellule regroupant la Police, les services de la Mobilité et des Travaux publics) et étudier quels aménagements peuvent être faits dans votre rue.

Concernant la réparation de votre trottoir, normalement cela est de la responsabilité du propriétaire. En pratique, à Watermael-Boitsfort, nous adoptons la règle suivante : vous êtes responsable de votre trottoir à partir du moment où vous avez un garage. En effet, les voitures entrant et sortant des garages abîment les trottoirs, leurs pavés et fondation.



Mobilité [Margriet Minet]

Bonjour, j'aimerais aborder le problème du parking des SUV dans les petites rues comme la rue des Touristes? J'ai dû faire appel à la police à deux reprises pour m'aider à contacter les propriétaires des SUV garés en face de mon garage. En effet, je ne parviens plus à sortir ma petite voiture et son porte vélo sans leur aide. Merci.

Les rues ne s'élargissent pas mais les voitures bien : tel est le problème. Nous allons analyser votre demande en Polutra (la cellule regroupant la Police, les services de la Mobilité et des Travaux publics) et étudier si des aménagements peuvent être mis en place. Si la profondeur n'est pas suffisante pour faire votre manœuvre en sortant de votre garage, nous devons voir quels seraient les aménagements à prévoir pour que la manœuvre soit faisable.

Mobilité [Joseph Servotte]

Je constate une vitesse excessive de nombreux automobilistes ou motocyclistes dans la longue ligne droite du carrefour Rue Vander Elst - Léopold Wiener jusque Trois Tilleuls. Serait-il possible de prévoir le placement d'un radar ou autre dispositif permettant aux usagers de constater leur vitesse? En outre, au carrefour Wiener - Naïades, il serait opportun de prévoir un panneau bien visible signalant la proximité de l'école. Enfin de nombreux trottoirs sont en mauvais état sans parler de leur largeur insuffisante pour de nombreuses poussettes ainsi que pour les fauteuils roulants.

Vos différentes demandes liées à la mobilité vont être mises à l'ordre du jour d'une réunion Polutra (la cellule regroupant la Police, les services de la Mobilité et des Travaux publics). Elles seront étudiées et des ajouts éventuels de panneaux seront mis en place. La Commune a en charge 140km de trottoirs (et donc 70km de rue !), ce qui est compliqué à rénover et entretenir. Nous parons au plus pressé avec un budget annuel de l'ordre de 3 millions d'euros (subsidés compris). La seule rénovation du 3^e tronçon de l'avenue Van Becelaere a coûté 800.000 €. Certains trottoirs ont déjà été refaits : rue L. Vandervelde, avenue E. Van Becelaere, rue de l'Élan, rue Middelbourg, le tronçon sous le pont des Arcades... D'autres sont en cours, comme la place Keym, et quatre voiries au Logis-Floréal. Et d'autres attendent leur tour. Nous sommes conscients que de nombreux trottoirs devraient être rénovés... Nous identifions au jour le jour les réparations ponctuelles à effectuer. Celles-ci se font au fur et à mesure, et en fonction du budget alloué chaque année. Un plan général de rénovation des trottoirs et des voiries doit être étudié, mais il sera de toute façon impossible de tout rénover en même temps.

Mobilité [J-Ph. Caufriez]

Je voudrais faire part de mon mécontentement de la propreté du quartier et des nombreux mégots jetés sur la place Keym. Avez vous prévu des cendriers? Avez vous également conscience de l'espace restant pour les piétons sur les trottoirs de la rue Gratès? Support des nouveaux arbres, poubelles, nombreux panneaux de chantier, etc, réduise le passage à très



peu. J'ai déjà tenté d'aller en chaise roulante vers la place Keym sur ce trottoir, mais impossible. Pouvez vous arrêter de supprimer des places de parkings. Nous sommes déjà en surcharge et vu l'incivilité de certains gros SUV, les emplacements sont restreints. Tout le monde n'a pas les moyens d'achat de voiture électrique et ainsi pouvoir se garer sur les emplacements de recharge. Je voudrais terminer sur mon sentiment de désarroi face à la décrépitude de notre quartier qui avait une autre gueule il y a 35 ans.

La propreté est l'affaire de tous, tant des citoyens que des agents communaux ou des gens de passage. Pour maintenir (ou essayer de parvenir à maintenir) la commune propre, nous avons mis en place plusieurs actions de propreté publique. Tout d'abord, nous avons changé les poubelles situées sur l'espace public en les équipant d'un couvercle afin d'une part d'empêcher les corbeaux de venir piocher dedans, et d'autre part de limiter le dépôt de déchets ménagers. Ensuite, il est devenu obligatoire depuis peu pour les habitants de s'équiper de poubelles rigides (noires et orange) : des distributions gratuites sont organisées tous les vendredis (de 8h à 10h). L'usage des poubelles rigides orange est obligatoire en Région de Bruxelles-Capitale, et donc à Watermael-Boitsfort pour tous les déchets alimentaires.

Nous avons également embauché deux responsables Prévention Propreté pour aider à faire le lien entre le service Propreté et les habitants, et aider les habitants à se conformer aux bonnes pratiques concernant la propreté. Deux fois par an, une déchetterie mobile s'installe dans un quartier ; et des campagnes de grand nettoyage sont organisées à l'automne et au printemps avec des habitants volontaires et bénévoles qui nous aident à garder la commune propre.

N'hésitez pas à contacter l'adresse proprete@wb1170.brussels pour des problèmes de propreté : dépôts clandestins, poubelles publiques non vidées, sacs éventrés, présence de sacs-poubelle ne vous appartenant pas devant chez vous, dépôts au niveau des bulles, non-passage de Bruxelles-Propreté... Une équipe agira au plus vite, en général dans la journée.

Concernant plus précisément les mégots de cigarettes, il est vrai que c'est un véritable fléau : il y en a partout. Un projet de collecte de mégots va être mis en place grâce au Budget Participatif : en effet, il consiste à installer des cendriers sur tout le territoire communal aux endroits critiques.

Les trottoirs de la rue Gratès sont en mauvais état surtout en raison des racines d'arbre. La voirie, trottoirs compris, devrait être entièrement refaite, une fois que le réseau d'égouttage sera rénové. La largeur est très étroite, et non conforme aux nouvelles normes urbanistiques qui prévoit, en cas de rénovation de voirie, une largeur de 2m minimum. Nos rues, en l'occurrence la rue Gratès, sont étroites : élargir les trottoirs serait une bonne chose mais elle nécessiterait de revoir le profil de la voirie, et donc supprimer du stationnement d'un côté ou de l'autre, et se mettre d'accord sur ce qu'on veut en matière de mobilité.

Maintenant que les travaux de rénovation de la place Keym touchent à leur fin, nous espérons que le quartier Keym va être redynamisé et connaître un renouveau.



Propreté publique [Jacqueline Miroir]

Quand va-t-on penser à améliorer l'état des trottoirs avenue Charles Michiels (depuis ferme Tercoigne,... avenue Tercoigne) ?. Honteux de les maintenir dans l'état actuel. L'entretien du terrain communal entre la ferme Tercoigne et le chemin menant aux 174,176,178 n'est jamais entretenu, pourtant terrain communal! Merci de tenir compte de ces remarques.

La Commune a en charge 140km de trottoirs (et donc 70km de rue !), ce qui est compliquée à rénover et entretenir. Nous parons au plus pressé avec un budget annuel de l'ordre de 3 millions d'euros (subsidés compris). La seule rénovation du 3^e tronçon de l'avenue Van Becelaere a coûté 800.000 €. Certains trottoirs ont déjà été refaits : rue L. Vandervelde, avenue E. Van Becelaere, rue de l'Élan, rue Middelbourg, le tronçon sous le pont des Arcades, et récemment la rue des Pêcheries ... D'autres sont en cours, comme la place Keym, et quatre voiries au Logis-Floréal. Et d'autres attendent leur tour. Nous sommes conscients que de nombreux trottoirs devraient être rénovés... Nous identifions au jour le jour les réparations ponctuelles à effectuer, et l'avenue Charles Michiels figure déjà dans notre liste. Ces réparations se font au fur et à mesure, et en fonction du budget alloué chaque année. Un plan général de rénovation des trottoirs et des voiries doit être étudié, mais il sera de toute façon impossible de tout rénover en même temps.

Le terrain situé entre la ferme Tercoigne et les entrées des immeubles de la rue du Brillant n° 174, 176 et 178 n'est pas communal, mais régional. Il est géré par Bruxelles Environnement. Nous allons leur transmettre votre remarque. Vous pouvez aussi les contacter directement par téléphone (02.775.75.75) ou par courriel (info@environnement.brussels).

Propreté publique [Daniel Florean]

Quels sont les options proposées pour éviter que les Arcades ne deviennent une zone immonde avec tous ces graffitis. Merci

La Commune est consciente que les tags et graffitis donnent un sentiment de malpropreté et d'insécurité. Pour enrayer ce phénomène, elle vient de signer un contrat de collaboration avec une société spécialisée dans le détagage. Certains lieux, façades et mobiliers urbains sont déjà inscrits sur notre liste de nettoyage, et le pont sous les Arcades en fait partie. C'est un peu compliqué car la responsabilité de la propreté de ce pont revient à Infrabel.

D'autre part, pour éviter les tags, la Commune fait appel à des artistes pour créer des fresques sur des lieux problématiques. Tel est le cas par exemple de la façade arrière de l'Académie des Beaux-Arts où une fresque vient d'être inaugurée ou dans le passage sous-voies de la gare de Watermael. Mais tout cela a un coût et nos budgets sont limités.



Voiries [Marie et Mathieu Jacques]

Bonjour, Nous avons remarqué depuis quelques mois que l'état du revêtement de l'avenue de Visé se détériorait de plus en plus, au point que d'anciens rails de tram apparaissent à certains endroits. Cela représente un danger pour les cyclistes, vélocitateurs et motos qui passent par là. Lors de passage de bus et de camions, des vibrations importantes provoquent des fissures dans les murs de notre maison, avenue de Visé 23. Nos voisins nous disent qu'ils ont remarqué également ces fortes vibrations. Des réparations sont-elles prévues prochainement, un nouveau revêtement approprié qui pourrait améliorer cette situation?

L'avenue de Visé est une artère importante de la Commune où passent les transports en commun. Cela provoque des problèmes de vibrations et de sécurité. Nous sommes conscients que c'est un endroit à améliorer et à consolider. Au vu des budgets disponibles, nous devons mettre des priorités ; les voiries où passent les bus en sont une. Nous avons récemment refait Dries, avenue de la Fauconnerie, rue du Ministre et rue Major Brück. Nous prévoyons de refaire la rue des Thuyas. L'Avenue de Visé est bien sur notre liste mais pas encore au planning.